



## Bulletin municipal de liaison du mois de mai 2022

Sydetom66 Mai 2022-04-29

Après une visite d'élus au centre de tri de Calce il paraissait important de consacrer ce numéro de mai aux bacs jaunes présents dans le village.

La Communauté de Communes Agly/Fenouillèdes est l'organisme collecteur, le SYDETOM 66 (Syndicat Départemental de Traitement des Ordures Ménagères) permettra le traitement des déchets. Chaque Communauté de Communes du département par adhésion finance ce Syndicat administré par des élus. Au total 244 communes bénéficient de ce service, pour une population d'un peu moins de 500 000 habitants qui doublera en période estivale.

En 2021 pour Agly/Fenouillèdes, c'est 1709 tonnes d'ordures ménagères, 377 tonnes d'emballages ménagers recyclables, et 318 tonnes de verre qui ont été traitées.

Le site de Calce est composé de 2 usines modernes remarquables.

- une usine d'incinération éliminant nos ordures ménagères et capables lors de la combustion de produire de l'électricité et d'alimenter l'hôpital de Perpignan (environ 10 km) en air chaud pour l'énergie nécessaire au chauffage et à la climatisation.
- Un centre de tri des déchets d'emballages ménagers recyclables (le deuxième centre de tri français le plus grand en capacité après Paris).

Depuis 2016 la politique de ce Syndicat est « **Que tous les emballages se trient** » mais attention avec certaines règles précises de comportement civique.

Les emballages ménager recyclables doivent être mis en vrac dans les bacs jaunes :

- En vrac et non dans des sacs car ceux-ci ne seront pas ouverts par sécurité et partiront à l'incinération.
- Les différents composants des emballages seront dissociés (plastique/opercule aluminium...) et surtout pas emboîtés. Le processus de tri ne permet pas de séparer les matières emboîtées entre elles.
- Les cartons de petite taille (environ 40 cm) devront être écrasés ou dépliés (afin d'éviter l'encombrement des bacs).
- Les emballages ne seront pas lavés (économie d'eau).
- Les journaux et papiers ne doivent pas être souillés.
- Les lingettes, mouchoirs, masques, sopalins, couches doivent être mis aux ordures ménagères.
- Les grands cartons et les polystyrènes de transport, devront être apportés dépliés à la déchetterie de Latour de France.

Astuce de tri pour le consommateur : **Est-ce un emballage ? Est-ce un objet ?**

Emballage = bac jaune. Objet = déchetterie.

La tournée de chaque camion arrivant au centre est identifiée et le chargement peut être analysé. Il sera en grande partie trié à la main sur différents tapis. Merci de respecter ces agents. Les produits recyclables seront séparés par matière, compactés et revendus à des usines pour une nouvelle exploitation.

Actuellement pour notre Communauté de Communes 31,5% des bacs jaunes partent à l'incinération par erreur ou négligence de tri.

Ensemble nous devons faire baisser ce chiffre, par civisme, mais également pour limiter le risque d'augmentation des taxes de ramassage de nos déchets.

Un disque de tri est disponible en mairie.

*Texte supervisé et réalisé en collaboration avec Mr Thomas Bourgat responsable du tri des déchets recyclables pour la Com.Com Agly/Fenouillèdes.*



## **LA VIE DE LA MAIRIE**

**4 avril** : Caramany. Démission de Monsieur David Robert employé municipal à mi-temps. Mr Robert, compagnon de travail de Placide LLamas, a été recruté à Perpignan comme agent d'entretien à plein temps. Ce départ est tout à fait justifié et correspond à une avancée très intéressante pour David dans sa carrière. Nous le remercions pour le travail effectué à Caramany et lui souhaitons beaucoup de plaisir dans son nouveau travail.

Mairie. Réunion d'élus sur le thème : Bail de location du Café Carton.

**5 avril** : Mairie. CCID. Commission Communale des Impôts Directs.

Rendez-vous avec Mr Ch. Corbin (Café Carton) : Amélioration du bail de location.

**7 avril** : Latour de France. Formation professionnelle électrique de Placide. Habilitation électrique BS.BE.

Saint Paul de fenouillet : Communauté de Communes Agly/Fenouillèdes. Bureau des Maires.

Communauté de Communes Agly/Fenouillèdes. Comité des finances n°2

**12 avril** : Vingrau. SIVOM comité syndical.

Prades. Sous-préfecture commission de sécurité

**14 avril** : Trilla. Conseil Communautaire n° 3.

**21 avril** : Clairà. SMBVA Bassin versant de l'Agly.

**27 avril** : Mairie. Rencontre et échanges avec la nouvelle responsable de Office de Tourisme Intercommunal de la Communauté de Communes Agly/Fenouillèdes. Mme Anita Do Nascimento.

Cassagnes. Assemblée Générale de l'Association pour le Développement des Abords du Barrage du Fenouillèdes



Crédit photos Les Echos Carmagols

## LA VIE CITOYENNE

**Vie Associative :** Caramany a vu ce mois-ci la réactivation de deux associations historiques du village :

Les amis du Foyer qui deviennent Les amis de Caramany sous la présidence de Fred Guilbert.

-Mercredis de rencontres et d'échanges Salle C.Caillens

-Samedi 4 juin ouverture de la saison pétanque.

Le Pari du Lac sous la présidence de Mme Amandine Defrasne.

-Samedi 21 mai. Journée citoyenne avec un nettoyage des abords du Lac. Un moment grillade offert par la mairie ponctura cette matinée. Merci de s'inscrire auprès d'Amandine.

L'ensemble de l'équipe municipale sera très heureux de s'associer et d'aider les différents projets complémentaires de ces deux associations. Une vitrine d'information, réservée à nos trois associations, va bientôt être fixée au mur de la poste.

**Raid des collègues :** Après deux années d'interruption pour raisons sanitaires, cette compétition sportive sur les rives du lac est de nouveau programmée par le département le mardi 31 mai sur les sites de l'Horto et du Plan des Vignes.

**Accès au Coudala :** Après la décision du département imposant la fermeture du chemin longeant le lac, pour raisons de sécurité. La Mairie a entrepris des travaux de terrassement du chemin partant du col (Route de Rasiguères) qui permettront aux pêcheurs, randonneurs, viticulteurs de rejoindre ce site.

**Auberge du Grand Rocher :** Après quelques petits soucis de connexion internet privant ce commerce d'utilisation de carte bleu, l'ouverture prévue mi-avril a pu avoir lieu le vendredi 29 avril.

**Acte d'incivisme :** Dans la nuit du 22 au 23 avril, la destruction de plantations a eu lieu dans Caramany. Espérons que cet acte traumatisant pour les personnes qui travaillent patiemment au fleurissement du village soit une maladresse d'enfants isolés et non un acte délibéré et mal veillant de vandalisme.

**Balade en Terre d'Artiste :** Cette manifestation organisée par le Conseil Départemental permettra à deux carmagols d'ouvrir leur atelier les 14 et 15 mai prochains

Suzy Davidson : Peinture 3 impasse du Rebelli.

Philippe Destrem : Sculpture sur bois et tournage. 5 rue Eloi Tresserres.

**Journée citoyenne :** En collaboration Mairie / Pari du Lac, Matinée de ramassage des déchets abandonnés le 21 mai. Rendez-vous sur la place du village à 8H00. Une grillade sera offerte aux participants, inscriptions recommandées auprès d'Amandine ou de la Mairie.

**Fêtes et Cérémonies :** Afin de renouer avec la tradition des moments festifs sur la place du village, l'équipe municipale organise le samedi 18 juin à partir de 16h30, une rencontre artistique et un repas : joutes poétiques, concert gratuit « Ils chantent Aznavour » et « Un tour de chants » par Gilbert LACOURT. Une paëlla et l'apéritif seront offerts aux habitants de Caramany, une modeste participation sera demandée aux non résidants.

Le nombre de place étant limité, il sera **obligatoire** de s'inscrire en mairie **avant le mercredi 15 juin**.



Crédit photos Les Echos Carmagols

### *Services communaux*

**Permanences publiques Mairie :** Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

**La Poste :** Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

**Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social :** Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

**Transport à la demande :** Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

**Bibliothèque municipale :** Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

**Location des gîtes communaux :** Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

### *Commerces fixes*

**Café Carton :** Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

**Auberge du Grand Rocher :** Ouvert du mercredi au dimanche toute l'année et

7 jours sur 7 en juillet et en août Tel : 09 51 28 20 61 / 06 33 54 87 90.

**Camping du Lac :** Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

**Cave Coopérative :** Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

**Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA :** Cave Coopérative

### *Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)*

**Boulangier :** Mardi, jeudi, samedi, dimanche à partir de 10h.

**Epicerie :** Mardi matin vers 11h.

**Maraîchers :** Mardi et Samedi matin à partir de 9h30

**La Fleur des Pois :** Vendredi après-midi (06.75.04.16.94)

**Fleuriste :** Jeudi et dimanche de 10h à 11h

**Pizza Dominique et Renaud :** Mercredi à partir de 18h30 (07.49.25.48.48)

### *Artisans locaux*

**SOS :** Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

**David Danhyer :** Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

**Jean François :** Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

**MMS :** William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

**ROGIER Pascal** Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

### *Services Communauté de Communes*

**Déchèterie Latour :** Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

**Ramassage des encombrants :** Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

### *Association*

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Les Amis de Caramany. Président Monsieur Fred Guilbert

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne